

Education au développement durable

1) Le développement durable dans les programmes scolaires

Textes de référence :

❖ Circulaire n°204-110 du 08 Juillet 2004
BO n° 28 du 15 juillet 2004

❖ Circulaire n°2007-077 du 29 mars 2007-10-11.
BO n°14 du 5 avril 2007
impulse une seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable EDD

Définitions

Environnement : ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines
circulaire n° 77-300 du 29 août 1977

Développement durable : un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs
selon les termes du rapport Brundtland de 1987, "Notre avenir à tous"

L'EDD est une volonté du ministre de l'éducation nationale Gilles de Robien avec Yann Arthus-Bertrand. Elle est mise en place à la rentrée 2004 et fait partie de la formation initiale des élèves tout au long de leur scolarité. Elle est reliée aux missions éducatives de l'école en liaison avec la politique nationale de prévention ou de sensibilisation à des enjeux sociaux plus larges.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle discipline mais plutôt un champ par lequel toutes les disciplines sont concernées ainsi que l'établissement scolaire et les différents acteurs de la communauté scolaire.

Le développement durable doit s'inscrire dans tous les programmes scolaires en s'appuyant sur le *Socle commun de connaissances et de compétences* qui mentionne « la responsabilité face à l'environnement ».

Compétence 5 du socle commun, la culture humaniste :

Connaissances :

comprendre l'unité et la complexité du monde par une première approche du développement durable ;

BO n° 29 du 20 juillet 2006

2) La mise en œuvre de l'EDD

Il existe des documents concernant l'accompagnement des programmes et des formations sont proposées aux enseignants.

- Chaque discipline doit contribuer à cette éducation en constituant les bases - contenus et méthodes - sur lesquelles pourra s'édifier la réflexion personnelle de chacun et la coopération des différentes disciplines.
- La dimension éducative s'appuie sur les enseignements disciplinaires, leurs croisements et les projets, entre autres :
 - la réflexion critique qui doit en permanence s'exercer ;
 - le travail sur les valeurs associées au développement durable, en relation avec la formation civique dans sa globalité, en particulier avec l'Éducation civique, juridique et sociale ainsi que l'Éducation civique ;
 - les actions mises en œuvre à tous les niveaux, dans la classe, dans l'établissement, etc.

Les enseignants travaillent avec leurs élèves dans leurs cours ou s'appuient sur les temps de débats identifiés tout au long du cursus des élèves ainsi que sur les dispositifs transversaux.

En lien avec l'éducation à la citoyenneté et les parcours civiques

En lien avec les différentes disciplines : ECJS, SVT, éducation civique ...

Programmes de la classe de 2de : SES et Géographie (thèmes obligatoires : « Plus de 6 milliards d'hommes sur la Terre, nourrir les hommes, l'eau entre abondance et rareté, dynamiques urbaines et environnement urbain, les sociétés face aux risques »).

Dispositifs transversaux : IDD, TPE, PPCP

Mise en place de projets, actions éducatives.

Les objectifs de l'EDD :

- Former à une démarche scientifique et prospective
- Conduire à une réflexion sur les valeurs
- Former le futur citoyen
- Développer l'esprit critique
- Impliquer les élèves dans une démarche active, responsable et citoyenne

Les enjeux de l'EDD :

- sensibiliser à une solidarité intergénérationnelle
- assurer un développement humain durable
- gérer et partager les ressources pour demain
- produire et consommer autrement

Exemples de projets :

Un grand nombre de projets sont proposés en accompagnement :

1) Tour du monde Thalassa.

Propose de diffuser 13 émissions en rapport avec les programmes de Géographie du secondaire. Du 28/09 au 28/12 2007.

- extraits d'environ quatre minutes, libres de droits, téléchargeables et diffusables en classe.
- accompagné de fiches pédagogiques réalisées par des professeurs du secondaire, mis en ligne semaine après semaine sur les sites Internet ÉduSCOL et Thalassa, à compter du 20 septembre 2007

2) La biodiversité : tout est vivant, tout est lié.

Kit d'exposition avec 21 affiches mis à disposition gratuitement auprès des équipes pédagogiques en écoles, collèges et lycées. Yann Arthus-Bertrand. Disponible entre le 3 et 25 mai 2007.

3) Journée mondiale de l'eau.

Organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Le 22 mars 2007.

4) Semaine du développement durable.

Organisée par le ministère de l'écologie et du développement durable du 1^{er} au 7 avril 2007

- informer largement le grand public sur le développement durable, les domaines qu'il recouvre (transports, biodiversité, changement climatique, déchets...) et les enjeux, à travers des actions concrètes ;
- motiver et soutenir des changements de comportements en expliquant les bonnes pratiques quotidiennes à adopter en faveur du développement durable ;
- mobiliser le public sur des objectifs nationaux de développement durable.

3) Implication du CDI et du professeur documentaliste

- Coopération avec un professeur de discipline

- Contribue à la mise en œuvre d'actions
- Apporte son appui avec la politique d'acquisition (prise en compte dans la politique documentaire)
- Participation à des projets incluant utilisation des ressources du CDI et la conception de produits documentaires :
 - Dispositifs transversaux : IDD, TPE, PPCP
 - Exposition Yann Arthus – Bertrand
- Construction de partenariats avec des intervenants extérieurs
- Participation à des clubs environnement
- Sensibilisation des élèves et développement de l'esprit critique
- Peut constituer un axe ou un aspect du projet d'établissement

Conclusion

L'EDD vise donc à développer une **démarche active**, responsable et citoyenne des élèves. Elle ne constitue pas une nouvelle discipline mais une construction progressive et cohérente au travers de tous les enseignements et les dispositifs transversaux. Le professeur documentaliste a donc un rôle essentiel car l'EDD favorise la mise en place de projets et le CDI apparaît comme lieu privilégié pour la démarche informationnelle des élèves à ce sujet, la mise en place d'expositions, l'organisation de débats, etc....

Bibliographie

- *Le livre bleu des enseignants documentalistes*
- www.eduscol.education.fr
- www.ledeveloppementdurable.fr